

BAISSONS LES LOYERS

RECONQUÉRIR
LA VILLE



mons.ptb.be



PTB

SOCIAL

AUTHENTIQUE

ACTIF

1. UNE VRAIE POLITIQUE SOCIALE DE LOGEMENT

POINT DE VUE

Une ville est un endroit où les gens vivent et cohabitent. Le logement est un droit fondamental et devrait être un pilier essentiel de toute politique de la ville. Mais ce n'est pas le cas. Aujourd'hui, une crise du logement sévit à Mons. Les autorités communales abandonnent leur responsabilité comme force publique et sont surtout soucieuses des marges bénéficiaires des grands promoteurs immobiliers. Aujourd'hui, trouver un logement abordable et de bonne qualité est de plus en plus difficile à Mons. Nous voulons que la ville change radicalement de cap et qu'elle prenne elle-même les rênes de la politique de logement, avec un plan ambitieux pour un habitat financièrement accessible. Nous voulons une ville avec suffisamment d'habitations de bonne qualité accessibles pour chacun. Nous voulons une ville qui mette fin aux situations d'insalubrité, aux problèmes d'humidité et à leurs retombées pour la santé. Une ville avec une société communale de logement qui se chargera elle-même de la construction et de la rénovation de logements.

CE QUE NOUS VISON

UN. UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX MODERNES ET DE QUALITÉ

- Nous voulons faire passer la proportion de logements sociaux au sein du parc montois de moins de 10 % actuellement à 25 %. C'est un objectif que nous voulons atteindre en 3 mandatures, cela signifie construire, rénover ou reprendre au privé de nombreux logements chaque année.
- Nous plafonnerons les charges locatives à un maximum de 10 % du prix du loyer.
- Nous investirons dans l'environnement et la sécurité des logements sociaux, notamment en faisant en sorte qu'il y ait de nouveau un concierge temps-plein par grand immeuble public.
- Dans les projets de nouvelles constructions pour lesquels la ville est partenaire, nous imposerons un minimum d'un tiers de logements sociaux.

DEUX. TOLÉRANCE ZÉRO POUR LES LOGEMENTS INOCCUPÉS

- Par des contrôles permanents, nous combattons l'inoccupation commerciale et les logements vides.
- Nous augmenterons le montant de la taxe contre les logements vides.
- En ce qui concerne les logements restés vides pendant plus de trois ans, nous les remettons aux mains de la société publique de construction de logements ou aux mains de Toit et moi qui gère les logements sociaux de Mons.
- Nous actualiserons le registre des maisons vides. Nous augmenterons le nombre de collaborateurs communaux dont ce sera la charge. Les citoyens pourront eux aussi signaler les bâtiments inoccupés.
- Un soutien sera organisé pour les propriétaires modestes qui rencontrent des difficultés à rendre leur logement habitable.

TROIS. NOUS LIMITERONS LES LOYERS ET LANCERONS UN LABEL « QUALITÉ » DU LOGEMENT

- Nous voulons que le gouvernement wallon instaure une grille contraignante des loyers grâce à laquelle les prix seront limités à l'aide de critères objectifs tels que la qualité du logement et le nombre de chambres.
- Dans l'attente de cette grille, nous promouvons activement l'utilisation du calculateur de loyer indicatif (grille des loyers) du Service Public de Wallonie pour qu'elle devienne systématique.
- Sur base de la grille des loyers, nous imposerons une attestation de conformité pour chaque location. Comme pour les véhicules, chaque bien sera soumis à un contrôle de la qualité et labellisé. Il y aura des contrôleurs supplémentaires de l'habitat afin d'augmenter sensiblement le nombre de contrôles. Nous ferons respecter, pour chaque logement mis en location, l'obligation d'afficher le montant du loyer et des charges puisque ne pas indiquer ces informations est passible d'amendes.
- La ville gèrera elle-même un site internet avec toutes les habitations à louer avec un label de qualité et une indication du prix du loyer.
- Les habitations qui ne satisferont pas seront enregistrées comme insalubres ou inhabitables.

QUATRE. NOUS FONDERONS UNE SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT MONTOIS

- La société montoise du logement construira et gèrera elle-même des logements. Elle effectuera également des travaux de rénovation et d'isolation dans des logements publics et privés.
- Nous impliquerons ainsi la population dans la politique du logement. La société communale du logement fonctionnera de façon démocratique et transparente. Le public pourra suivre ces réunions via internet, les documents seront accessibles à tous.